

**Avis adopté**

Séance plénière du 13 juin 2023

Développement *solidaire* et lutte contre les *inégalités* mondiales :  
se donner les moyens d’agir

**Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques**

Cette année 2023 est bien une année charnière idéale pour s’interroger et faire évoluer les outils de l’Aide Publique au Développement (APD) puisqu’un sommet intitulé « Pour un nouveau pacte financier mondial » va se tenir ici même à Paris les 22 et 23 juin prochains. Ce sommet débattre de la question cruciale du financement nécessaire pour faire face aux multiples crises, climatique, énergétique, sanitaire et économique qui accablent les pays les plus pauvres et les plus vulnérables.

Nul doute que cet avis sera une contribution utile pour le débat public lié au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales. Nous espérons qu’un grand nombre de ses préconisations seront reprises par les décideurs politiques qui ne doivent plus rester insensibles au sous-développement et aux inégalités mondiales, qui restent insupportables à bien des égards.

Notre Groupe soutient particulièrement les préconisations 1, 10 et 11 car elles posent clairement la question centrale d’une plus juste répartition des richesses produites tant au niveau national qu’international et y apportent en partie des réponses.

En effet, il est impératif que l’objectif d’atteindre, pour les pays du Comité d’aide au développement (CAD) de l’OCDE, le seuil de 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) consacré à l’aide publique au développement et de tenir leurs engagements de verser entre 0,15 et 0,20 % de leur RNB aux pays les moins avancés si l’on veut pouvoir répondre aux demandes d’aides de toutes sortes.

Nous soutenons également la préconisation qui demande l’adoption de nouvelles sources de financement innovantes, en privilégiant une généralisation de celles déjà existantes (taxe sur les transactions financières - TTF, taxe de solidarité sur les billets d’avion - TSBA, impôt minimal sur les multinationales) et celle qui demande de conduire des travaux au niveau mondial sur de nouvelles formes de fiscalité.

Enfin pour notre Groupe tient à rappeler que la question de la dette, souvent illégitime, des pays en voie de développement reste une question centrale. L’aide au développement ne doit plus servir à « aider les pays à s’endetter » uniquement pour que leurs sols et leurs populations soient exploités au seul bénéfice de grandes entreprises multinationales. Ces aides devraient au contraire servir prioritairement à relocaliser l’économie, transformer les productions sur place, consommer local, restaurer les services publics, que les plans d’ajustement structurel imposés par le FMI et la Banque mondiale et leurs politiques néolibérales ont détruits.